

L'essentiel

Le magazine de la Ville de Nérac

09

Juin 10

▶ Agenda 21

▶ Un Budget responsable





ÉDITORIAL

::: Nicolas Lacombe ::: Maire de Nérac, Conseiller Général

Chères Néracaises, Chers Néracais,

Le budget 2010 de la Ville de Nérac a été voté le 30 mars dans un contexte national troublé : troublé par la crise qui a des répercussions dans tous les domaines de la vie publique, mais troublé aussi par la réforme fiscale engagée par le gouvernement.

Malgré ce contexte difficile, notre objectif au quotidien est de continuer à mener la politique que nous avons proposée aux Néracais il y a deux ans : **améliorer la vie quotidienne des Néracais et assurer l'avenir de Nérac**. La solidarité, dans tous les domaines de l'action municipale (action sociale, action scolaire, politique jeunesse, vie associative, culture, gestion du personnel...), doit se traduire dans les faits. Elle est d'autant plus indispensable quand la société dans laquelle nous vivons est imprégnée des difficultés économiques et sociales actuelles.

Le budget que nous avons voté le 30 mars tient compte de tous ces éléments. Il s'agit d'un budget très prudent mais qui répond pleinement à nos objectifs de mandat.

Dans ce cadre extrêmement contraint, nous avons décidé en 2010 de :

- **ne pas augmenter les impôts** pour la troisième année consécutive.
- n'emprunter que pour le projet de **piscine couverte**
- caler le budget 2010 sur les recettes de 2009
- maintenir une politique d'**investissements de proximité**, notamment par la stabilisation des investissements en régie municipale à hauteur de 200 000 €
- réaffirmer l'engagement de la municipalité de **maintenir le stock de dette**, d'ici la fin du mandat, au niveau de celui de 2008
- réguler sur le mandat la situation très inquiétante du

budget assainissement

- poursuivre la **réorganisation des services municipaux** afin d'optimiser encore le fonctionnement de la collectivité
- travailler à l'élaboration d'un PPI (**Plan Pluriannuel d'Investissement**) dès 2010
- travailler à un **projet de territoire cohérent** compte tenu des moyens de la collectivité et des besoins de la population qui pourront émerger grâce à différents outils participatifs (**Agenda 21, réunions de quartiers, PLU, Secteur Sauvegardé**)
- étendre la **ZI Labarre**
- continuer à **soutenir les associations locales** au moyens de nouveaux outils
- maintenir **une vie locale riche de ses traditions**
- maintenir **une politique culturelle exigeante et populaire**
- offrir de **nouveaux services aux Néracais**.

Ce budget est le fruit d'une collaboration étroite entre la Ville de Nérac, la Communauté de Communes du Val d'Albret, le Conseil Général de Lot-et-Garonne et la Région Aquitaine.

L'été arrive avec son lot d'animations qui contribueront à rendre notre ville vivante et agréable à vivre.

Chers Néracais, je vous souhaite donc un bel été à Nérac !

4 DOSSIER

Budget responsable

6 DOSSIER

Agenda 21

8 VIE LOCALE

Tri sélectif

9 MUNICIPALITÉ

Zoom sur les travaux de proximité 2010

10 CULTURE

Animations estivales

12 CULTURE

Saveurs et Guinguettes

15 MUNICIPALITÉ

Les écoles de Nérac

16 BLOC NOTE

18 EXPRESSIONS

19 VIE LOCALE

4^{ème} centenaire de la mort d'Henri IV

«L'Essentiel», le magazine de la Ville de Nérac
 Directeur de la publication : Nicolas LACOMBE
 Rédaction : Nicolas LACOMBE, Frédéric SANCHEZ, Bulle Communication • Conception graphique et mise en page : Bulle Communication - Lavardac • Crédit photos : Ville de Nérac, Bulle Communication, Vicente, Y. Monet, Sud Ouest, C. Goussard, Jérémie Pitot, Nicolas Joubard, Max Ducos, La Dépêche • Imprimerie ICA - Agen • Imprimé en France, dépôt légal mai 2009 • Tirage : 5000 exemplaires • Distribution : Agir Val d'Albret, Mairie de Nérac.

UN BUDGET RESPONSABLE

UN BUDGET RESPONSABLE POUR AMELIORER LA VIE QUOTIDIENNE DES NERACAIS ET PREPARER L'AVENIR DE NERAC

Le conseil municipal consacré au vote du budget primitif a eu lieu le 30 mars 2010. Cette page vous présente les principales données.

Le budget de la ville comporte deux sections : une section de fonctionnement qui s'élève à 7 460 497 € et une section d'investissement qui s'élève à 3 766 397 €.

MALGRÉ UN CONTEXTE DIFFICILE, CE BUDGET A ÉTÉ VOTÉ SANS AUGMENTATION DES IMPÔTS COMMUNAUX POUR LA TROISIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE.

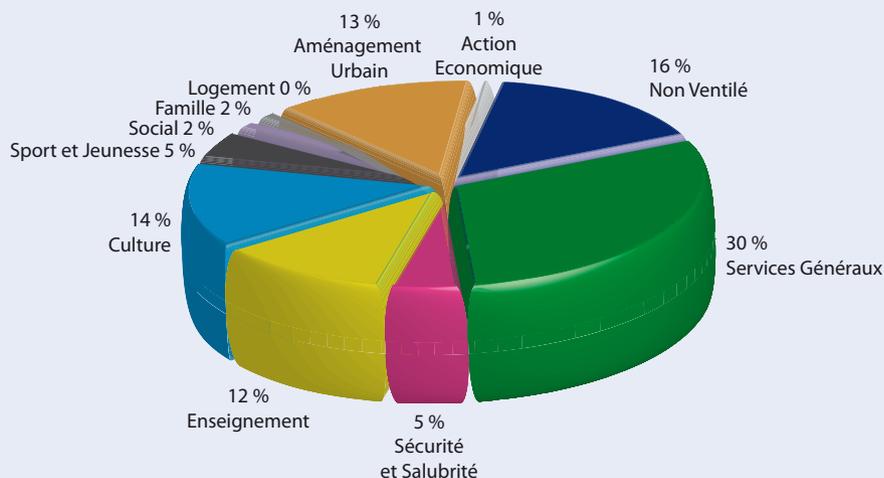
VOICI LES OBJECTIFS CLAIREMENT AFFICHÉS DANS CE BUDGET :

- Ne pas augmenter les impôts pour la troisième année consécutive.
- N'emprunter que pour le projet de piscine couverte
- Caler le budget 2010 sur les recettes de 2009
- Maintenir une politique d'investissements de proximité, notamment par la stabilisation des investissements en régie municipale à hauteur de 200 000 €
- Réaffirmer l'engagement de la municipalité de maintenir le stock de dette, d'ici la fin du mandat, au niveau de celui de 2008
- Réguler sur le mandat la situation très inquiétante du budget assainissement
- Poursuivre la réorganisation des services municipaux afin d'optimiser encore le fonctionnement de la collectivité
- Travailler à l'élaboration d'un PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) dès 2010
- Travailler à un projet de territoire cohérent compte tenu des moyens de la collectivité et des besoins de la population qui pourront émerger grâce à différents outils participatifs (Agenda 21, réunions de quartiers, PLU, Secteur Sauvegardé)
- Etendre la ZI Labarre
- Continuer à soutenir les associations locales au moyens de nouveaux outils
- Maintenir une vie locale riche de ses traditions
- Maintenir une politique culturelle exigeante et populaire
- Offrir de nouveaux services aux Néracais.

1-Le BUDGET de FONCTIONNEMENT : 7 460 497 €

Les données ci-dessous vous présentent les principaux postes de dépenses en fonctionnement.

Certains domaines (famille, logement, économie, social) représentent une part très faible du budget. Cela s'explique par le fait que ces compétences sont exercées par d'autres collectivités que la commune (département pour le social, communauté de communes pour l'économie...).



Dépenses de fonctionnement

Fonctions	Depenses	Répartition des dépenses en %	Recettes	SOLDE
Non ventilé	1 165 261	15,62	6 775 963	5 610 702
Services Généraux	2 266 703	30,38	186 436	-2 080 267
Sécurité et salubrité	365 386	4,90		-365 386
Enseignement	874 797	11,73	155 934	-718 863
Culture	1 013 498	13,58	187 300	-826 198
Sport et Jeunesse	398 677	5,34	3 554	-395 123
Social	175 779	2,36	7 000	-168 779
Famille	182 103	2,44	35 410	-146 693
Logement	454	0,01		-454
Aménagement Urbains	951 600	12,76	65 400	-886 200
Action Economique	66 239	0,89	43 500	-22 739
TOTAL	7 460 497	100,00	7 460 497	

Voici la liste (et le montant) des principaux investissements en 2010, en sachant que la dépense de la plupart de ces investissements est atténuée par des subventions diverses en recettes :

- Local Police Municipale : 107 439,71 €
- Self Ecole Rostand : 230 115,26 €
- Travaux en Régie : 200 000,00 €
- Maison des Conférences : 287 817,77 €
- Eclairage public : 132 436,15 €
- Centre Haussmann : 230 956,00 €
- Piscine couverte : 436 021,79 €
- Voirie : 90 997,06 €
- Toiture Saint Nicolas : 27 000,00 €
- Plan Local d'Urbanisme : 10 056,85 €
- Agenda 21 : 45 000,00 €
- Secteur Sauvegardé : 75 000,00 €
- Ateliers Municipaux : 12 000,00 €
- Chalet Garenne : 69 194,54 €

2-Le BUDGET d'INVESTISSEMENT : 3 766 397 €

Le tableau ci-contre reprend les principaux postes d'investissements.

Investissements nouveaux	1 441 756 €
Travaux en régie	200 000 €
Restes à réaliser	794 000 €
Remboursement de la dette (capital)	512 020 €
Reprise déficit d'investissement 2009	818 621 €
TOTAL	3 766 397 €

Tous les documents budgétaires sont consultables en Mairie sur simple demande.



Agenda 21

Le Développement DURABLE qu'est-ce que c'est ?

Que l'on parle des inégalités nord-sud, du changement climatique et de la perte de biodiversité, des travailleurs pauvres ou de l'augmentation des bénéficiaires des minima-sociaux, nous voyons que notre mode de développement atteint ses limites tant du point de vue social qu'environnemental.

« Le Développement Durable est un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »¹ Pour y parvenir, il propose une recherche d'équilibre pour conjuguer développement économique, cohésion sociale et protection de l'environnement.

Commission mondiale sur l'environnement et le développement dans le Rapport Brundtland - 1987

Qu'est-ce qu'un Agenda 21 Local ?

L'agenda, c'est là où l'on note ce que l'on doit faire. Le 21, fait référence au 21ème siècle. L'Agenda 21 est donc un programme d'actions pour que le 21ème siècle soit durable.

Cette notion trouve son origine dans l'Agenda 21 mondial adopté lors du Sommet de la Terre de Rio, en 1992. Ce dernier insiste sur le rôle majeur des collectivités locales pour mettre en œuvre à l'échelle de leur territoire, des Agendas 21 locaux.

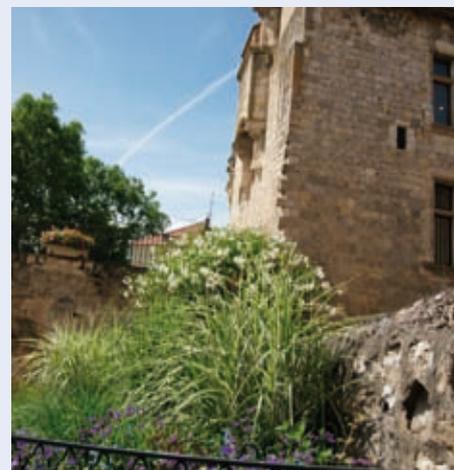
En effet, si les enjeux sont globaux, les solutions passent nécessairement par des actions locales. C'est de cette approche « penser global, agir local » que

découle la notion d'Agenda 21 local. Il s'agit pour une collectivité comme Nérac, de définir un programme d'actions pour le développement durable, adapté à son territoire.

Est-il nécessaire de mener un Agenda 21 pour agir ?

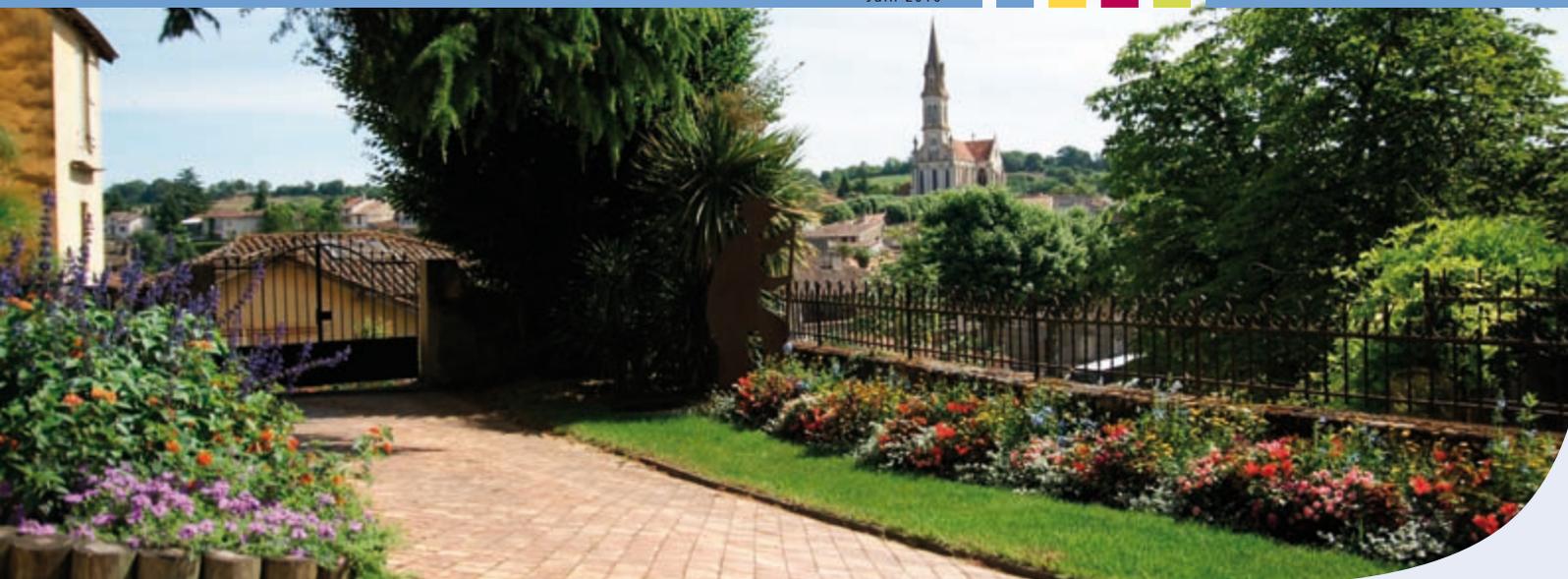
La ville de Nérac agit déjà en matière de Développement Durable, par exemple au service des espaces verts (lire en page 13).

Toutefois, réaliser un Agenda 21 offre de nombreux avantages. Tout d'abord, cette démarche permet un échange approfondi entre la municipalité, les



associations, les habitants et tous les acteurs du territoire. Elle est donc l'occasion de définir une vision commune du territoire. Ainsi, les élus peuvent prendre des décisions en étant en prise directe avec les acteurs et habitants.

De plus, la démarche Agenda 21 permet de déclencher le réflexe Développement Durable, de l'intégrer pleinement dans le projet de la municipalité et dans chacune de ces actions. Plus largement, nous espérons que cela sera l'occasion de diffuser cette notion auprès de tous les néracais et néracaises.



Comment réalise-t-on un Agenda 21 ?

L'Agenda 21 de Nérac sera composé de 2 volets.

Le premier portera sur le territoire. Il s'agira de définir des politiques de Développement Durable adaptées à notre Ville et aux attentes des habitants (comment promouvoir un tourisme durable ? des circuits courts ? concilier développement économique et préservation de l'environnement ? ...).

Le second volet concerne l'exemplarité des services. Quelles économies d'eau et d'énergie dans notre fonctionnement quotidien ? Quels déplacements des agents ? Quelle gestion des espaces verts ? Comment nous améliorer ?

POUR LES DEUX VOLETS, une démarche commune :

- **La réalisation d'un diagnostic** pour connaître nos forces et faiblesses,
- **La définition d'une stratégie** : nos objectifs à moyens et longs termes pour que le territoire soit durable,
- **La construction d'un programme d'actions** : les éléments opérationnels pour atteindre les objectifs (combien cela coûte ? qui réalise quelle action ? quand ? avec quels résultats attendus ? ...),
- **La mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la démarche** : une fois l'Agenda 21 définit, il commence à vivre. Chaque année, les actions mises en œuvre seront évaluées de manière à pouvoir rendre des comptes aux habitants sur les efforts réalisés et leurs résultats. L'ambition est de mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue.

Dans l'ensemble de ces étapes, la concertation est au cœur de l'Agenda 21. De nombreuses actions seront donc mises en œuvre pour venir à votre rencontre et connaître votre point de vue et vos attentes.

EXISTE-T-IL d'autres Agenda 21 ?

En France, ce sont plus de 500 Agenda 21 qui existent, dont plus de 30 en Aquitaine, par exemple, ceux du Conseil Régional, de la Ville de Marmande, de la Communauté Urbaine de Bordeaux, de la ville d'Agen, ...

Ainsi ces démarches sont aujourd'hui reconnues et le Ministère du Développement Durable (MEDDEM) a défini un cadre de référence national pour la réalisation des Agenda 21.

En quoi suis-je concerné ?

Chacun d'entre nous est concerné. En premier lieu, parce qu'à notre niveau, nous pouvons tous agir.

Des temps de concertation sous forme d'ateliers de réflexion sur différents thèmes seront organisés et nous espérons vous y rencontrer nombreux, pour que cet Agenda 21 soit celui de toutes les Néracaises et tous les Néracais.

LE POINT SUR LES DECHETS MENAGERS A NERAC



Les engagements pris par la CCVA et le nouveau syndicat LGB (Lot-Garonne -Baïse) né de la fusion des anciens syndicats de collecte et de traitement des ordures ménagères de l'Albret et du Confluent ont été tenus : la collecte sélective au porte à porte a été mise en œuvre à Nérac depuis le 18 janvier 2010.

Au préalable et afin d'informer la population, une distribution des fameux « bacs bleus » à domicile a été réalisée conjointement par les agents de la ville de Nérac et les employés du SMICTOM LGB dont il faut saluer le professionnalisme et le sens du contact. Au total, 2.225 bacs d'une contenance de 65 litres (correspondant aux besoins moyens d'une famille durant une semaine) ont été distribués, en commençant par le secteur du Couloumé pour se poursuivre par le quartier du stade, la route d'Agen, l'avenue de Lattre de Tassigny, les allées d'Albret, le centre ville...

Rappelons que le système consiste à mettre tous les emballages recyclables dans le même bac bleu. Les agents effectuent le tri en accrochant ce bac sur le flanc du camion pour distribuer

les emballages dans les paniers latéraux du véhicule. Ce concept a prouvé toute son efficacité : il ne ralentit que très peu la tournée, il permet d'éviter de transporter des produits indésirables et évite un tri supplémentaire à l'arrivée. Il réduit considérablement le taux de refus transporté car les produits indésirables sont laissés dans le bac avec une plaquette d'information afin que les familles dirigent les produits vers la poubelle traditionnelle. C'est un procédé qui s'inscrit pleinement dans une démarche de développement durable. Saluons également la population Néracaise, autant en raison de son civisme que pour avoir su rapidement s'approprier le dispositif : le pourcentage de bacs collectés par tournée se situe entre 45 et 85 %, ce qui est un excellent score et surtout, le taux de refus (des produits qui ne sont pas encore recyclables comme les polystyrènes, emballages de packs d'eau, verres cassés etc.) est très faible, il varie entre 0,5 et 4 % ce qui est également excellent car l'objectif du contrat avec Eco-Emballages est de 10 % et le taux moyen de refus (tous systèmes confondus) est de 23 % à l'échelon national !

Aussi dans un souci de protection de l'environnement la communauté des communes du val d'Albret, la municipalité de Nérac et le SMICTOM LGB ont préparé une réorganisation de la collecte des ordures ménagères sur l'ensemble du territoire de Nérac avec une mise en œuvre dans le courant du mois de mai.

Les foyers concernés seront bien sûr informés de ces éventuels changements.

Parmi les projets à l'étude et qui devraient voir le jour courant 2010 : l'utilisation de chevaux pour la collecte des ordures ménagères dans l'hyper-centre ! La solution des chariots hippomobiles a déjà été retenue dans une cinquantaine de villes françaises et donne entière satisfaction, autant d'un point de vue environnemental qu'économique !

Jean-Louis Molinié, vice-président de la C.C.V.A. et du SMICTOM L.G.B.

zoom SUR Les TRAVAUX de PROXIMITÉ 2010

Le budget 2010 réserve 200 000 € (frais de personnel compris) pour les travaux réalisés en régie municipale par les services techniques.

Il s'agit principalement de travaux de proximité qui viennent s'ajouter à tout le travail d'entretien réalisé au quotidien pour le confort des Néracais.

VOICI la LISTE de ces TRAVAUX de PROXIMITÉ 2010 :

	LIBELLE	BP 2010 REGIE
OCTROI	- remplacement des menuiseries	6500
PUY FORT EGUILLE -	CUISINE - isolation thermique + travaux de plafond + peinture	250
MAIRIE	- pose de cimaises pour affichage couloirs	500
ATELIERS	- aménagement de bureaux	10 200
COULOUME	- travaux RESEAU PLUVIAL rue DARIUS MILHAUD	800
CENTRE SAMAZEUILH	- alimentation électrique au local VTT	750
CENTRE SAMAZEUILH	- aménagement « portail entrée »	4 000
CENTRE HAUSSMANN	- aménagement des anciens locaux justice - travaux de création de bureaux	7 000
CENTRE HAUSSMANN	- organigramme	5 200
HALLE	- armoire électrique « festivités »	1 500
ÉCOLE MATERNELLE MOULIN	- peinture de classe	1 000
ÉCOLE MATERNELLE PREVERT	- peinture de façade - portail + pose figurines	2 000
ÉCOLE MATERNELLE PREVERT	- installation de douche dans l'ancien sanitaire c13	1 000
VILLE	- aménagement d'accès riverains au hameau Ladevèze	2 100
VILLE	- signalisation urbaine	10 000
MOBILIER URBAIN	- fabrication de barrières Toulouse - fourniture + forfait fabrication moule	4 500
COULOUME	- aménagement coulée verte - fournitures pour réalisation du MOBILIER + rampe + divers 3000 - plantations 4000	7 000
VILLE	- aménagements EQUIPE PATRIMOINE	30 000
PLAISANCE	- fournitures (écorce/tuteurs) 3000 ; plantations aire aménagée 1000 ; plantations voie 750	4 750
VILLE	- plantation chemin de halage (propriété Ferry)	280
NAZARETH	- plantation à la descente lavoir	1 000
PISTE D'ATHLETISME	- plantation de haie RD 131 suite à la pose de clôture	2 000
PREVERT	- plantation à l'entrée	500
VILLE	- conformité électrique, ARMOIRE COURS ROMAS pose de serrures	500
VILLE	- conformité électrique, BATIMENTS armoire EP + économie d'énergie	5 000
VOIRIE RURALE	- travaux divers ASQUET busage, évacuation du fossé CASEROTO	2 000
TEMPLE	- isolation thermique suite aux travaux toiture	1 000
DIVERS	- travaux imprévus	5 000
SAMAZEUILH	- ORGANIGRAMME	5 500
HAUSSMANN/SAMAZEUILH	- automatisation portails	500
ABATTOIRS	- aménagement local "chasseurs"	5 000
ÉCOLES	- installation de machines à laver + seches linge	1 000
CIMETIERE	- construction du local WC	10 000
ESPACE D'ALBRET	- mise en conformité B.A.E.S.	600
GYMNASSE BERT	- réalisation de rangement sous les tribunes	200
ECLAIRAGE PUBLIC	- ILLUMINATIONS et divers éclairages publics dans la ville	3 000
OFFICE DE POLE	- aménagement et création d'un accès handicapé	2 000
PARC LAUBENHEIMER	- travaux chemin calcaire EPHAD	1 500
VILLE	- plantation	500
JARDIN RENAISSANCE	- aménagement	500
ARROSAGE	- arrosage des massifs - fourniture matériaux	500
CIMETIERE	- plantation "CARRE MUSULMAN"	1 000
ÉCOLE MATERNELLE MOULIN	- plantation de haie fleurie à la limite riverain refectoire	600
PUY FORT EGUILLE	- plantation talus	600
TOTAL REGIE 2010		149 330,00

ANIMATIONS ESTIVALES

JUILLET 2010



du 6 au 10 JUILLET

Stage départemental de Danse

4^{ème} édition : danse classique, modern' jazz, contemporain

Espace d'Albret – Quai de Baïse

rens. et inscriptions : 05 53 69 44 44 (C.G. 47)

rens. : 05 53 97 40 50 - Espace d'Albret



14 JUILLET

fête nationale

21h30 : concert gratuit de l'Union Musicale Néracaise – quai de Baïse

23h : feu d'artifice suivi du bal populaire place de la mairie

rens. : 05 53 97 63 53

15 JUILLET

Un soir dans la Garenne :

IL Ballo di Corte

Un petit groupe de courtisans nous fait revivre la magie des cours du XVI^e siècle. Un intrus digne de la Commedia dell Arte fait son apparition parmi les danseurs... Spectacle avec la Cie Grimaldi.

21 h au Théâtre de Verdure de la Garenne. Entrée gratuite. Tout public

rens. : 05 53 65 21 11 – Château musée Henri IV



du 16 au 18 JUILLET

fêtes du Grand Nérac

16/07 à 21h30 : course landaise mixte – arènes couvertes - place du Foirail.

17/07 : soirée carcasses et bal disco.

rens. et réserv. : 05 53 65 17 19 - Club Taurin

18/07 : vide grenier de 8h à 19h au parc de la Garenne.

rens. : 05 53 65 32 98 - Comité des fêtes

18/07 : Chapitre du Melon de Nérac - de 8h à 12h : défilé de la confrérie, messe et intronisation. Repas à l'Espace d'Albret.

rens. : 05 53 65 40 37



22 JUILLET

CONCERT :

Chants Traditionnels Russes

Valery Orlov

Une voix et une présence exceptionnelle entourées de talentueux musiciens.

1^{ère} partie : chants orthodoxes et traditionnels russes.

2^{ème} partie : répertoire romantique russe et classique tzigane.

21h à l'église Notre Dame - tarifs : 12€/10€ réduit

rens. réserv. : 05 53 65 27 75



La Grande Voix Russe

du 22 au 24 JUILLET

fêtes de l'été des

Commerçants et Artisans

Braderie, jeux pour enfants en centre ville, animations dans les rues.

24/07 : sardinade - animations - bal gratuit place de la mairie

rens. : 05 53 65 48 94 - Groupement des commerçants et artisans



25 JUILLET

Ciné Plein Air : « LOL »

Comédie de Lisa Azuelos

Avec Sophie Marceau, Christa Theret, Alexandre Astier,

« LOL ? Ca veut dire « Laughing Out Loud - mort de rire - » en langage MSN.

C'est aussi comme ça que les amis de Lola, 15 ans, l'appellent.

22h au Théâtre de Verdure de la Garenne projection gratuite

rens. : 05 53 97 01 45 (repli sous la halle place du Foirail en cas de mauvais temps)



EXPOSITIONS D'ART CONTEMPORAIN



28 JUILLET FESTIVAL de MUSIQUE en ALBRET

Concert tradition d'Europe de l'Est.
Violoncelle et accordéon.

21h au Temple.

rens. : 05 53 65 07 43 / 05 53 65 27 75

AOÛT 2010



31 JUILLET ET 1^{ER} AOÛT FÊTE DU TERROIR de L'ALBRET

Vins et gastronomie
Animations et repas dans les rues
Marché gastronomique et artisanal en
centre ville. Bandas, cracheurs de feu,
jongleurs, défilé costumé.
Championnat du monde de course de
barriques – Bal populaire

rens. réserv. : 05 53 65 00 64



4 AOÛT CONCERT du FESTIVAL de MUSIQUE en ALBRET

« Ensemble chœur bulgare »

21 h à l'église Notre Dame

rens. réserv. : 05 53 65 07 43 - 05 53 65 27 75



15 AOÛT JOURNÉE du GRENIER

Toute la journée : parc de la Garenne.

rens. : 05 53 97 63 53



19 AOÛT COMÉDIE MUSICALE RENAISSANCE : « LE RÉCITAL DU VERT GALANT OU LE TUMULTUEUX HENRI II »

Un spectacle tout public haut en couleurs
où se mêlent saynètes pittoresques
et humoristiques dans le cadre de la
commémoration du 400^{ème} anniversaire de
l'assassinat d'Henri IV.

21 h au Théâtre de Verdure de la Garenne. Entrée gratuite

rens. : 05 53 65 21 11 – Château musée Henri IV



26 AOÛT CONCERT de MUSIQUE TRADITIONNELLE FOLKLORIQUE RUSSE « LES COSAQUES »

Chants traditionnels de l'ancienne Russie et
chants populaires de la Russie nouvelle.
20h30 à l'Eglise St Nicolas - tarifs 14€ - 11€ réduit
(gratuit pour les enfants de moins de 10 ans).



Galerie des Tanneries

EXPOSITION DU 25 JUIN AU 8 AOÛT « TROMPE L'OEIL »

Œuvres des artistes peintres Pierre Chaumont,
Christian Petit alias « Titep » et du sculpteur
Dominique Mathieu. Invitation à plonger
dans une peinture à s'y tromper, où l'œil ne
fait plus la différence entre le support et le
sujet...



EXPOSITION DU 13 AOÛT AU 26 SEP- TEMBRE « L'INSPIRATION LIBRE »

de l'artiste peintre Anthony Hind.

Invitation de l'artiste à découvrir ce qu'il
appelle l'inspiration libre : travail original et
sans cesse innovant.

Galerie ouverte tous les jours de 15h à 19h.



Montaut Catherine

Salle des Ecuysers

EXPOSITION COLLECTIVE DU 27 JUIN AU 25 JUILLET « SALON D'ÉTÉ »

EXPOSITION COLLECTIVE de l'as- SOCIATION ATELIER 67 en AOÛT.

Ouverte tous les jours de 15h à 19h.



Médiathèque

3 AU 7 AOÛT « DESSINS D'AFRIQUE » de l'ARTISTE EDOARDO DI MURO

Ouverte de 14h à 18h - mercredi 9h-12h/14h-18h -
samedi 9h-12h30/13h30-17h30



Tous Les dimanches

Quai de Baïse

MARCHÉ AUX ARTS

Manifestation consacrée à toutes les
tendances artistiques.

Rendez-vous hebdomadaire sur les quais de Baïse
tous les dimanches de 15h à 19h

Saveurs et Guinguettes :

3^{ème} édition !



A PARTIR DU MARDI 6 JUILLET VENEZ REDÉCOUVRIR TOUS LES MARDIS LE MARCHÉ DES SAVEURS SUR LES QUAIS DE BAÏSE ACCOMPAGNÉ DE NOMBREUSES ANIMATIONS MUSICALES POUR TOUS LES GOÛTS !

Pour la troisième année consécutive, la ville de Nérac avec ses partenaires (restaurateurs, agriculteurs, associations) organisent tous les mardis soir à partir de 19h, au niveau de la rue Séderie et du port fluvial des animations d'été autour des saveurs du terroir adaptées à tous les publics.

Les agriculteurs locaux, artisans, et restaurateurs vous feront découvrir ou redécouvrir des saveurs uniques, préparées grâce aux fruits et légumes de qualité produits en Lot et Garonne. Occasion unique pour les touristes de passage de valoriser notre terroir et toutes ses richesses.

Côté animations, tous les marchés seront agrémentés musicalement par des concerts et des performances artistiques, avec en particulier, la soirée d'ouverture le 6 juillet un « Battle Dance », véritable joute mise en scène par de grands danseurs locaux sur fond de musique électronique ou plus classique.

La dernière soirée sera réservée aux groupes et artistes néracais, chanteurs, musiciens, qui vous réservent un moment musical exceptionnel 100% Nérac.

Et bien sûr toujours l'espace restauration sur les quais, où les tables seront dressées pour profiter de la douceur des soirs d'été tout en dégustant les plats préparés avec les meilleurs produits locaux.

Animations de rues, espace cirque pour les enfants, jeux, concerts, produits frais, restauration de qualité, visite du musée de la pêche organisée par l'association acqua viva... Le cocktail idéal de vos mardis soir festifs à Nérac !

**Tous les mardis
DU 6 JUILLET AU 31 AOÛT
Marché nocturne
« Saveurs et Guinguette »
SUR LES QUAIS DE BAÏSE**

À partir de 19 h

Marché de producteurs.
Dégustation de produits de terroir, repas dans les rues.
Atelier cirque proposé par l'Association « Petit pas Petit et Compagnie ». Déambulation musicale, jonglerie avec le groupe « Mandala ». Les jeux en bois avec l'Association « Jeux Pour Tous » et Paul Meyer, sculpteur sur ballon.

Les concerts des Marchés

à partir de 20h30

- 06/07 « Match d'Improvisation Chorégraphique »
- 13/07 « Jazzoflûte »
standards de jazz et musiques du monde
- 20/07 « Tristan Effroy »
chanson swing
- 27/07 « Cherry Wood »
rythm'n blues, soul, disco funk, latino
- 03/08 « Soulaya »
soul, jazz, groove
- 10/08 « Terraboà »
musique brésilienne
- 17/08 « Nino Noma »
chanson française « déjantée », rythmée
- 24/08 « André Gilbert »
orchestre musette traditionnel



Remerciements au Musée de la Pêche pour son accueil chaleureux des artistes tout l'été

Zoom SUR :

Le service Espaces Verts



Lâcher de coccinelles...

Assurer plantations et entretien n'est pas la seule préoccupation du service des espaces verts. Ce travail, l'équipe le mène autour d'actions inscrites dans le respect de l'environnement, en multipliant les démarches de développement durable. Ainsi dans la plupart des cas, fini les traitements anti-parasitaires à l'aide de produits phytosanitaires, mais de la protection biologique avec des lâchers de coccinelles par exemple. Les déchets verts sont eux aussi réutilisés pour procéder au paillage, lequel limite le désherbage chimique, protège les plantes de la chaleur et maintient l'humidité ce qui permet d'économiser l'eau. A ce sujet, les nouvelles créations font la part belle aux plantes peu gourmandes en eau. De nouvelles méthodes sont régulièrement mises en oeuvre. Une façon aussi d'être en phase avec les priorités qui seront celles de l'Agenda 21.

Avoir comme point de départ la Baïse et la Garenne n'est pas un atout donné à toutes les villes pour penser leur embellissement. Mais, cela ne suffit pas, il faut aussi une équipe de professionnels. En conjuguant les deux, la ville de Nérac s'offre chaque année une beauté qui en plus de plaire aux touristes et de contribuer à l'attractivité de la ville, offre aux néracais un cadre de vie agréable.

Ils sont 7 titulaires, un apprenti et un saisonnier employé durant l'été à oeuvrer pour ce cadre de vie. Menés par Jean-Luc Brésolin, ils veillent 12 mois sur 12 sur les 50 hectares de parcs, jardins, squares, jardinières et autres espaces naturels, et 15 hectares de voirie (gestion du désherbage). S'ajoutent à ceci les hameaux, les lotissements - espaces qui n'ont cessé de s'agrandir ces dernières années - et les 35 hectares de la Garenne. Véritable « poumon » de la ville qui procure autant d'occasions de balades piétonnes ou cyclistes sans quitter la nature. Lorsqu'il s'agit de s'occuper par exemple des imposants sujets plusieurs fois centenaires de la Garenne, l'équipe peut faire appel à des professionnels extérieurs. Un partenariat avec le CFPPA est notamment d'actualité pour l'élagage et la taille douce et des collaborations sont également menées avec les élèves des sections aménagement paysager du lycée agricole.

AU FIL DES SAISONS...

Pour l'équipe des Espaces Verts, chaque année se vit au rythme des saisons. « Nous travaillons avec des éléments vivants » indique le responsable égrenant l'activité au fil des mois, de la taille au broyage, de la préparation des massifs aux plantations, des tontes, à tous les travaux d'entretien.

Ce printemps fut comme les précédents celui des plantations fleuries. « Nous avons mis en plantation les bacs fleuris sous serre au 15 avril, au lycée agricole ». Des fleurs issues des productions d'horticulteurs locaux. Puis les bacs ont fait leur apparition en ville, juste après les fêtes. Sont venues ensuite les plantations plein sol, dans les massifs. Ce

sont 20000 plantes qui sont ainsi mises en terre chaque année. Un chiffre qui tend à diminuer, car les compositions intègrent de plus en plus de plantes permanentes. Un savant mélange de variétés, pensé en respectant chaque lieu concerné, pour que 365 jours par an, les espaces verts de Nérac resplendissent.

Un travail qui n'est pas étranger à ce label 3e fleur, reconduit cette année encore. « Cette attribution ne concerne pas que les espaces verts » précise le responsable du service. « L'urbanisme, la voirie, les trottoirs, la circulation, la propreté, la gestion de l'eau sont des points aussi essentiels ».

7 AGENTS COMPOSENT CE SERVICE :

Bresolin Jean-Luc (Chef de Service), Bona Laurent, Bequet Stéphane, Bezancon Jean, Castandet Vivien, Castex Aurélien, Fourcade Nicolas, Loubic Julien, Sakki Mohamed

L'équipe ayant en charge le stade municipal fera l'objet d'un article dans un prochain journal.



3^{ème} FLEUR

La ville de Nérac vient de se voir confirmer dans le classement national des villes les plus fleuries en conservant sa troisième fleur. Nous pouvons être heureux du résultat, qui tout le monde en conviendra, est à la hauteur des enjeux pour une ville aussi belle que Nérac.

Au-delà du plaisir que les Néracais ont à vivre dans une ville fleurie, ces efforts ont valu à Nérac d'être sélectionnée pour participer aux Florales Nationales qui se tiendront à Pau en Novembre 2010. Nos services devront réaliser un espace fleuri sur le thème de la belle époque. Gageons que la qualité du travail réalisé à Nérac sera également reconnue à Pau.

NÉRAC : UN RICHE PATRIMOINE à FAIRE VIVRE

Après l'ajournement du projet de bâtiment d'accueil du Château, il convient de remettre à plat la politique patrimoniale de Nérac et de s'engager dans une voie plus conforme aux moyens et aux possibilités de la commune en synthétisant de façon plus précise les projets en cours.

Les dynamiques de mise en valeur du patrimoine à Nérac

La ville de Nérac est engagée dans un processus de valorisation et de développement d'un patrimoine riche, avec trois sites principaux :

- Le Château qui doit voir son fonctionnement et sa muséographie entièrement repensés
- La Garenne fait l'objet d'une étude de gestion et de valorisation qui verra des projets concrets se réaliser.
- La Maison des Conférences, destinée à accueillir une fonction culturelle et/ou patrimoniale.

Cette approche patrimoniale s'inscrit dans un contexte plus large où s'associent l'ensemble de la dynamique culturelle de la Ville (en particulier le rôle joué par l'Espace d'Albret) et la revalorisation du cadre urbain avec le Secteur Sauvegardé.

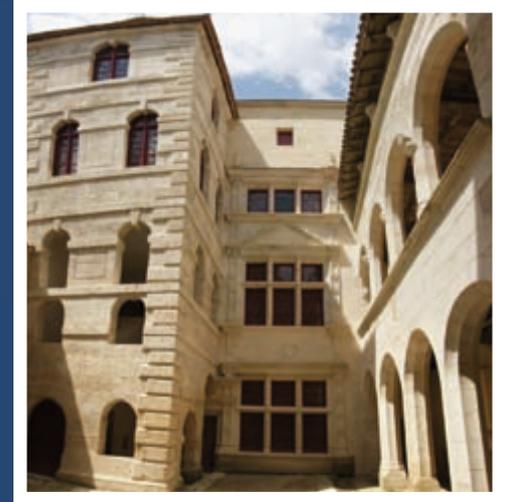
Sur le plan touristique, la commune accueille l'Office de Tourisme du Pays d'Albret, qui couvre une part essentielle de l'Albret, véritable zone d'influence patrimoniale et touristique de la commune.

Le dispositif Site Majeur d'Aquitaine

Pour notre région, le dispositif Site Majeur d'Aquitaine est une démarche d'appel à projets visant à soutenir :

- un patrimoine exemplaire et significatif
- un projet global de valorisation avec en premier lieu des débouchés touristiques
- une logique territoriale.

Compte tenu de l'importance historique du patrimoine de Nérac à l'échelle de l'Aquitaine, et des projets portés par la commune, il paraît légitime que celle-ci puisse s'inscrire dans ce dispositif afin de bénéficier des soutiens appropriés pour faire vivre cette dynamique.



LES ECOLES DE NERAC : UNE PRIORITE POUR LA MUNICIPALITE



Après le vote du budget le 30 mars, voici un récapitulatif des travaux prévus en 2010 :

Ecole Jean Moulin :

- Travaux de peinture de classes
- Plantation de haies

Ecole Jacques Prévert :

- Peinture façade
- Installation douche dans l'ancien sanitaire classe 3
- Massif entrée école

Ecole Jean Rostand :

- Transformation du restaurant scolaire en self-service

Ecole Marie Curie :

- Travaux de toiture

Au total, ce sont 266 207,00 € qui seront investis cette année.

La transformation du Restaurant Scolaire des écoles primaires en self-service est l'opération la plus coûteuse (230 115,26 €) mais elle est indispensable en raison du nombre d'élèves fréquentant ce restaurant. Le self-service permettra de fluidifier le passage des élèves et de déjeuner à leur rythme. Les matériaux utilisés au plafond et sur les murs permettront un meilleur confort acoustique.

Ce nouveau restaurant scolaire doit être opérationnel à la rentrée de septembre. Afin d'atteindre cet objectif, il sera nécessaire de commencer les travaux au mois de juin. C'est pourquoi, durant les dernières semaines d'école, un dispositif provisoire sera installé afin de ne pas prendre de retard dans les travaux.

Le budget 2010 prend aussi en compte la volonté municipale d'aider les équipes enseignantes dans leurs projets pédagogiques. Pour cela, le montant de la dotation municipale à la coopérative scolaire de chaque école passe de 4,50 € par élève à 10,00 €.

Concernant l'Accueil de Loisirs Périscolaire (ALPS) des écoles primaires, la rentrée verra aussi une nouveauté : la facturation ne se fera plus en prépaiement, mais les parents recevront une facture de la perception en même temps que celle de la cantine.

Enfin, l'opération « Un fruit à la récré », initiée en 2008, est reconduite deux jours par semaine (mardi et jeudi).

Plan de financement du Restaurant Scolaire :

Conseil Général	44 540,23
Etat	28 232,50
Commune	157 342,53
TOTAL	230 115,26

Des élus à VOTRE SERVICE



Nicolas LACOMBE vous rencontre en Mairie le matin du mardi au samedi.
Pour les rendez-vous :
Tél. : 05 53 97 63 50
mairie.nerac@ville-nerac.fr
nicolas.lacombe@laposte.net

Les adjoints et conseillers municipaux délégués reçoivent les Néracais sur rendez-vous au
Tél. : 05 53 97 63 50



• Patrice DUFAU
urbanisme, travaux



• Marylène PAILLARES
personnel,
affaires générales



• Marc GELLY
culture,
développement durable



• Martine PALAZE
affaires sociales



• Frédéric SANCHEZ
économie,
communication



• Françoise GARREAU
affaires scolaires



• Jean-Claude BAURY
sports,
démocratie locale



• Agnès DOLLE
politique jeunesse
associations



• Bernard FAUCON-LAMBERT
finances



• Evelyne CASEROTTO
temps périscolaire,
restauration scolaire

Permanences sans rendez-vous

❖ Sur le Marché de 9h à 12h

Le samedi 06 juin 2010
Le samedi 03 juillet 2010
Le samedi 04 septembre 2010
Le samedi 06 novembre 2010

❖ À la mairie de 8h30 à 12h

Le samedi 07 août 2010
Le samedi 02 octobre 2010
Le samedi 04 décembre 2010

DON DU SANG



❖ Espace d'Albret de 8h à 12h

Mardi 29 juin 2010
Mercredi 08 septembre 2010
Lundi 08 novembre 2010



RÉUNIONS dans LES QUARTIERS

Depuis 2008, 20 réunions de quartiers se sont tenues. Elles permettent aux Néracais et aux élus de se rencontrer et de programmer sur le mandat des travaux améliorant le quotidien de chacun. Ces réunions sont aussi l'occasion pour les élus de présenter leurs projets et d'en discuter avec les Néracais.

En 2010, la municipalité continue sa « tournée » partout dans la commune. Vous serez avisés de la tenue d'une réunion dans votre quartier par une invitation dans votre boîte aux lettres, indiquant le lieu et l'horaire.

Infos pratiques

MAIRIE

Des services à votre disposition

Services administratifs :

- Ouverture du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15 - le samedi de 8h30 à 12h

Standard : 05 53 97 63 53

mairie.nerac.accueil@orange.fr

Cabinet du maire : 05 53 97 63 50

mairie.nerac@ville-nerac.fr

État Civil : 05 53 97 63 65

etatcivil@ville-nerac.fr

Service de l'Eau : 05 53 97 63 63

mairie.nerac.accueil@orange.fr

Affaires Scolaires : 05 53 97 63 64

scolaire@ville-nerac.fr

PERMANENCES /RDV : 05.53.97.63.50

SOS surendettement • Permanence tous les mardis après midi

CONCILIATEUR • Permanence le premier mercredi de chaque mois.

Services techniques :

- Ouverture du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15 - le samedi de 8h30 à 12h

Accueil : 05 53 97 63 61

mairie.nerac.dst@orange.fr

Services culturels :

Médiathèque : 05 53 97 40 55

contact.mediathèque@ville-nerac.fr

Espace d'Albret : 05 53 97 40 50

spectacles.albret@ville-nerac.fr

Musée Château Henri IV : 05 53 65 21 11

direction-chateau@ville-nerac.fr

Galerie des Tanneries : 05 53 97 01 45

comite.tourisme.nerac@wanadoo.fr

• Coordonnées : Mairie de Nérac - BP 113 - Place du Général Charles de Gaulle - 47600 NERAC

Tél. 05 53 97 63 53 - Fax. 05 53 97 04 85

Courriel : mairie.nerac@ville-nerac.fr

site internet : www.nerac.fr

A la suite de la modification du règlement intérieur du cimetière de notre ville sur lequel était proposé le colombarium dédié aux urnes et le caveau classique, un troisième choix est dorénavant possible ; il s'agit des cavurnes, un petit caveau dans lequel plusieurs urnes peuvent être déposées.

Pour plus de précisions, nous vous remercions de vous adresser à Mr ANDRAL, responsable du cimetière.

Des organismes près de chez vous

Caisse Primaire d'assurance maladie

- Le lundi de 9h à 12h et 13h à 16h
Centre Haussmann/Permanence Salle Lapeyrusse

Centre information et coordination de l'action sociale (retraite complémentaire) CICAS/ARCO

- sur rendez-vous au 0 820 200 246
Centre Haussmann/Permanence Salle Lapeyrusse

Caisse régionale assurance maladie aquitaine (CRAMA)

- sur rendez-vous au 0 821 10 33 33
Centre Haussmann/Permanence Salle Lapeyrusse

Mission Locale Orientation 16 à 25 ans

- Lundi 8h30 à 12h, mardi-mercredi-jeudi 08h30 à 12h et 13h30 à 17h
Centre Haussmann/salle F.Dubourg
Tél : 05 53 65 65 31

Point relais emploi (C.C.V.A)

- Lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 – après midi uniquement sur rendez-vous
Centre Haussmann - Tél. : 05 53 97 54 86

Centre médico-social (CMS)

- 78 allées d'Albret – Tél : 05 53 97 44 00
• Planning Familial - Le mardi de 12h à 14h, le mercredi de 13h30 à 16h - sans rendez-vous

Infos Droits

- 67 Cours Victor Hugo – 47000 AGEN
Tél./Fax : 05 53 47 52 51

CIDFF (Centre d'Information des Droits de la Femme et de la Famille)

- Tél. : 05.53.47.47.25

CAF Visio Guichet

Point Relais Emploi – le jeudi de 9h à 11h

Centre Communal d'action sociale (CCAS)

- Mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15 – samedi matin de 8h30 à 12h
Mairie – Tél. : 05 53 97 63 69

Garde URGENCE NÉRAC (GUN)

Tél. : 05 53 65 12 12

Relais Services Publics du Pays d'Albret

- Centre Haussmann - 05 53 97 43 89 ou 06.30.88.30.80
- rsp-pays-albret@orange.fr
• Lundi au jeudi 9h à 12h et 14h à 17h

ADMR -

- Centre Samazeuilh - 12 rue François Baudy
Tél. : 05.53.97.03.03 / Fax : 05.53.97.40.32
admr-nerac@wanadoo.fr

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi 9h à 12h30

PRESENCE VERTE

- 13 rue de la Redoute. BP 70 039. 47002 AGEN
CEDEX - N° AZUR 0.810.47.10.47
• Lundi au vendredi - 9h à 12h et 14h à 17h

Les consultations externes du centre hospitalier

ÉVALUATION GÉRONTOLOGIQUE (consultation mémoire)

- Dr SALLELES • Mercredi de 14h à 17h
Madame V.BERGUA - Neuro Psychologue
• Vendredi de 9h30 à 12h30

Sur rendez-vous - 05 53 97 61 05

OPHTALMOLOGIE

- Dr DARIE • Jeudi de 9h à 11h

Sur rendez-vous - 05 53 97 61 05

GYNÉCOLOGIE - OBSTÉTRIQUE

- Dr A. CRACAN • Lundi et vendredi de 14h à 16h

Sur rendez-vous 05 53 97 61 05

RHUMATOLOGIE

- Dr S. HARY • Mardi de 10h à 12h

Sur rendez-vous - 05 53 97 61 05

CONSULTATION DOULEUR

- Dr NICOD • Mercredi 10h/12h

Sur rendez-vous - 05 53 69 70 58

CONSULTATION ALCOOLOGIE

- Madame HEBRARD • Lundi 9h30 à 11h30

Sur rendez-vous - 05 53 66 47 66

CONSULTATION CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE

- Dr C. BOGGIONE • Jeudi de 14h à 16h

- Dr D. VIEJO-FUERTE • Jeudi de 14h à 16h

- Dr B. BENQUET • Vendredi de 9h à 11h

- Dr F. DE COUCY • Vendredi de 9h à 11h

Sur rendez-vous - 05 53 97 61 05

Ligne Routière AGEN ► MONT-DE-MARSAN

Jours de circulation	L. au V.	L. au S.	L. au S.	Dim et Fêtes
Correspondance de Bordeaux		TGV 10:37	TGV 15:41	TGV 18:32 et 19:12
Correspondance de Toulouse		Corail 08:53	TGV 14:19	TGV 18:40 / Teoz 19:15
Agen (Gare)		11:25	16:10	19:20
Roquefort (Walibi)		11:35	16:20	19:30
Nérac (Av Lattre de Tassigny)		11:59	16:44	19:54
Andiran (D656)		12:08	16:53	20:03
Mézín (Relais Gascogne)		12:13	16:58	20:08
Poudenas (Poste)		12:18	17:03	20:13
Sos (Centre)		12:25	17:10	20:20
Gueyze (Mairie)		12:28	17:13	20:23
St Pé-St Simon (D656/D144)		12:30	17:15	20:25
Gabarret (Pharmacie)	6:20	12:39	17:24	20:34
Barbotan (Office de Tourisme)	6:27	12:43	17:28	20:38
Cazaubon (Arènes)	6:33	12:53	17:38	20:48
Labastide d'Armagnac (Tabac)	6:43	13:05	17:50	21:00
St Justin (Allée G. Phoebus)	6:49	13:09	17:54	21:04
Le Frêche (Mairie) sur demande au 0800 64 40 47	6:57	13:19	18:04	21:14
Villeneuve-de-Marsan (Arènes)	7:04	13:28	18:13	21:23
St Cricq-Villeneuve	7:17	13:32	18:17	21:27
Bougue (Foyer rural)	7:21	13:36	18:21	21:31
Mont-de-Marsan (Gare)	7:41	13:56	18:41	21:51
Correspondance vers Bordeaux	Ter 08:04	Ter 14:04	Ter 19:04	

Ligne Routière MONT-DE-MARSAN ► AGEN

Jours de circulation	L. au V.	L. au S.	Dim et Fêtes	L. au J.	Ven.
Correspondance de Bx	8:01	9:56	14:56	15:56	15:56
Mont-de-Marsan	8:10	11:10	15:30	17:45	17:45
Bougue	8:24	11:24	15:44	18:01	18:01
St Cricq-Villeneuve	8:28	11:28	14:48	18:05	18:05
Villeneuve-de-Marsan	8:32	11:32	15:52	18:09	18:09
Le Frêche	8:41	11:41	16:01	18:18	18:18
St Justin	8:51	11:51	16:11	18:28	18:28
Labastide d'Armagnac	8:55	11:55	16:15	18:32	18:32
Cazaubon	9:07	12:07	16:27	18:44	18:44
Barbotan	9:13	12:13	16:33	18:50	18:50
Gabarret (Pharmacie)	9:24	12:24	16:44	19:01	19:01
St Pé-St Simon	9:33	12:33	16:53	19:10	19:10
Gueyze	9:35	12:35	16:55	19:12	19:12
Sos	9:37	12:37	16:57	19:14	19:14
Poudenas	9:43	12:43	17:03	19:20	19:20
Mézín	9:47	12:47	17:07	19:24	19:24
Andiran	9:52	12:52	17:12	19:29	19:29
Nérac	10:01	13:01	17:21	19:38	19:38
Roquefort	10:17	13:17	17:37	19:54	19:54
Agen	10:35	13:35	17:55	20:12	20:12
Correspondance vers Bordeaux	12:19	14:39	18:40/19:15		22:19
Correspondance vers Toulouse	13:45	15:41	18:32/18:55		21:38 20:38



MOT de L'OPPOSITION

- Dépenses de fonctionnement en augmentation.

- Budgets d'investissements non maîtrisés.

- Options coûteuses pour la piscine.

Où allons-nous ?

Analysons l'évolution de certaines dépenses :

- 18 % d'augmentation en moyenne en 2009 par rapport à 2008, sur l'ensemble des dépenses : communication, publications, subventions, réceptions (soit 48 000 euros).

- Un budget de charges de personnel 2010 en augmentation de près de 6% par rapport à celui de 2009 (soit 185 000 euros).

Globalement la progression des dépenses de gestion courante est supérieure à celle des recettes. La conséquence est donc en 2009, malgré une bonne progression des bases de la fiscalité communale, une diminution sensible de la capacité d'autofinancement de la commune.

Manque de maîtrise dans la gestion du budget d'investissement

Le total des inscriptions budgétaires 2008 et 2009 s'élève à plus de 10 millions d'euros, soit l'équivalent en deux ans du montant total d'investissement réalisé au cours du mandat précédent.

Cette boulimie brutale d'investissements est à relativiser car moins de 50% des ces inscriptions budgétaires ont été réalisées au cours de ces deux exercices. Ces résultats nous conduisent à penser, que certains arbitrages n'ont pas été réalisés en temps voulu, tel que l'aménagement de l'accueil du château, abandonné à quelques semaines du début des travaux. Conséquence : une perte de 216 000 euros pour la commune en frais d'études et d'honoraires d'architectes.

On peut sans doute espérer un meilleur taux de réalisation des investissements en 2010, car le budget prévisionnel passe à 27 % seulement de celui de l'exercice précédent !

S'agit-il d'un retour à plus de réalisme sur les réelles capacités financières de la commune ou d'une cure d'amalgrissement, des finances de la ville, en prévision du grand saut dans la piscine couverte municipale.

La piscine couverte : trop de questions sans réponse.

A l'heure des économies d'énergie, de recherches de solutions en énergie « verte », utiliser la chaufferie existante en utilisant le gaz ne nous paraît pas la solution la mieux adaptée en 2010. D'autres alternatives existent. En conseil

municipal du 30 Mars 2010, Gabriel Chazallon fait la proposition d'étudier la création d'un réseau de chaleur à partir d'une chaufferie bois énergie, permettant de desservir : piscine, gymnase, lycées et hôpital.

-A quelques mois du début des travaux le plan de financement n'a toujours pas été communiqué et des questions essentielles restent sans réponses :

- Quel est le taux de subvention attendu ?

- Combien ce projet va-t-il coûter annuellement au contribuable Néracais ?

- Quel est le planning prévisionnel de réalisation des travaux ?

- L'impact sur la circulation et le parking boulevard de Coubertin a-t-il été étudié et anticipé ?

--Le conseil municipal et les Néracais ne disposent toujours pas d'informations précises sur ce projet, pour quelles raisons ?

Le cout d'investissement prévisionnel de plus de quatre millions d'euros et celui des charges annuelles de fonctionnement très élevées, engage sur le long terme la gestion financière de la ville de Nérac.

Nous pensons toujours qu'un vrai débat public s'impose sur ce sujet !

BILLET de La MAJORITÉ

Pour la troisième année consécutive, la municipalité a voté son budget sans augmenter vos impôts locaux et en maîtrisant l'emprunt. (Documents à la disposition du public en Mairie)

Face à cette réalité, l'opposition cherche dans les coins son os à ronger pour tenter de montrer que la ville est mal gérée :

« 18 % d'augmentation entre (2008 et 2009) des dépenses de communication, publications, subventions et réceptions. »

Diable ! L'opposition oublie de dire que l'augmentation entre 2008 et 2009 était due à la mise en place du site internet (que l'on ne paye qu'une seule fois) et au nouveau règlement d'achats de la ville plus transparent qui nécessite des frais d'annonces légales (mais qui permet d'obtenir des offres de prix plus contenues), et que ces dépenses ont baissé entre 2009 et 2010...

« Un budget de personnel en augmentation en 2010 de près de 6% par rapport à 2009. » L'essentiel de cette hausse est due au GVT (Glissement Vieillesse Technicité) qui

est l'augmentation indiciaire normale des salaires sur laquelle nous n'avons bien évidemment aucune prise. Pour le reste, nous avons embauché un Directeur des services techniques pour mener à leur terme les projets d'investissement du mandat et un chargé de mission (3 ans) pour l'Agenda 21. Contrairement au gouvernement, nous ne pratiquons pas la politique du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite parce que le service à la population reste notre priorité !

« Manque de Maîtrise dans la gestion des budgets d'investissements »

Si le budget d'investissement est très prudent, ce que reconnaît l'opposition, les budgets 2008 et 2009 étaient lourds des investissements et des emprunts prévus par Monsieur Chazallon s'il avait été élu Maire : Passerelle, Jardin Renaissance, Immeuble 22 allées du Centre, Accueil du Château... Nous avons réalisé la passerelle et le Jardin Renaissance, mais il y a eu des dépassements financiers non prévus que nous avons assumés. Mais où en

serions nous aujourd'hui, si nous avions réalisé l'immeuble allées du centre (Près de 1 million d'euros sans compter les options obligatoires non budgétisées !) et si nous avions réalisé, tel que cela était parti, le bâtiment d'accueil du Château ? Dans le mur. Alors, cessons les leçons de bonne gestion...

Nous travaillons dans le respect de nos engagements financiers. Nous avons pris la pleine mesure des années difficiles qui se profilent dans le domaine de la gestion municipale du fait de la politique du gouvernement à l'égard des collectivités et nous nous y préparons.

Les élus de la majorité : Paul ASHBURN, Patrick BACH, Jean-Claude BAURY, Ana-Paula BES, Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, Marie-France DESPLATS, Agnès DOLLE, Patrice DUFAU, Bernard FAUCON-LAMBERT, Pierre GALLIO, Françoise GARREAU, Marc GELLY, Sandrine GIL, Najet IBN SALAH, Pierre IDIART, Nicolas LACOMBE, Claudie NORMAND, Marylène PAILLARES, Martine PALAZE, Frédéric SANCHEZ, Louis UMINSKI, Jean-Louis VINCENT

HENRI IV, UN ROI ENCORE POPULAIRE

Il suffit de voir le nombre de commémorations autour du quadri centenaire de la mort d'Henri IV en cette année 2010 pour en être convaincu : la centaine de manifestations partout en France, et même à l'étranger, montre bien la vivacité du souvenir du seul roi « dont le peuple ait gardé la mémoire » comme aime-t-on le répéter depuis la fin de l'Ancien Régime.

Né en 1553, le jeune Henry de Navarre connaît à Pau et à Coarrazze l'enfance d'un petit Béarnais et non d'un prince français élevé à la Cour, le différenciant d'emblée de ses cousins Valois. Mais quand il est présenté à Henri II et Catherine de Médicis, qui s'attendaient à recevoir un petit paysan grossier, il séduit la Cour, d'autant que de part ses ascendances, il est un Bourbon-Valois. Au début des années 1560, vivant au milieu de princes maladifs, sa robustesse et son esprit de répartie surprennent encore. En 1570, afin d'implanter solidement la paix dans le royaume, Charles IX souhaite le retour de son cousin auprès de lui. Il nourrit alors le projet de lui faire épouser sa sœur Marguerite de Valois. Des négociations se nouent entre Catherine de Médicis et Jeanne d'Albret, la mère de noustre Henric. Le mariage a lieu en août 1572, prélude à une semaine tragique et au massacre de la Saint-Barthélémy. Henry abjure le protestantisme en septembre, et, en le voyant à l'autel, Catherine ne peut retenir un sourire de satisfaction : elle vient de triompher de Jeanne. Mais à quel prix !

Henry est alors retenu en otage à la cour du Louvre jusqu'en 1576, date à laquelle il réussit à s'enfuir pour se réfugier à Nérac. Le lien avec la petite capitale de l'Albret est précoce, puisqu'en 1559, Jeanne y avait réuni sa famille quelques mois. Mais, pour Henry, le choix de Nérac est tout autant un mariage d'amour que de raison. En effet, grâce à sa grand-mère Marguerite d'Angoulême, Nérac était devenue un grand centre religieux et humaniste. Jeanne d'Albret en avait fait la capitale du protestantisme et même un pôle de la Réforme. Située dans le triangle Bordeaux (capitale de la Guyenne), Pau (ville de sa naissance) et Montauban (terre protestante), Nérac est très près des terrains d'affrontement, au cœur des ravages des guerres de religion, et Henry, qui, du fait de son séjour parisien, avait perdu le contrôle sur le « parti » protestant (dont il en était le chef depuis 1569) au profit de son cousin le prince de Condé, peut y installer son conseil politique dans lequel il mêle des gentilshommes catholiques et protestants afin d'expérimenter la concorde civile et religieuse, le point d'orgue de cette période étant la signature du traité de Nérac en 1579, véritable base de l'édit de Nantes.

C'est à Nérac également que se construit la légende henricienne, celle du Vert-galant multipliant les aventures amoureuses (amours légendaires avec Fleurette, la fille du jardinier du château, ou avec la femme du charbonnier de Capchicot ; amours plus réelles avec Victoire d'Ayala ou Françoise de Montmorency) ; celle de l'homme profitant de la vie, tantôt à cheval tantôt attablé autour d'une partie de cartes ; celle du chasseur, capable d'oublier toutes ses obligations le temps d'une chevauchée dans son domaine de chasse de Durance...

Mais, en 1586, à l'assaut d'un destin désormais national, Henry franchit une dernière fois le pont-levis abaissé au-dessus de la Baïse pour ne plus jamais revenir à Nérac. En août 1589, au pied du lit d'Henri III de France, mort assassiné, Henry III de Navarre devient Henri IV, roi de France et de Navarre par la vertu du lignage monarchique.



Aux yeux de l'Histoire, il reste un souverain aux multiples facettes, car il est à la fois le père de la monarchie centralisée, bureaucratique et autoritaire mais aussi un rassembleur et un réconciliateur. Après avoir mené une politique de relance économique et agricole avec son ministre Sully, après avoir pacifié le royaume, il est à son tour assassiné le 14 mai 1610 par Ravailac, à la veille de s'engager dans un conflit contre la maison des Habsbourg. La légende peut naître alors, la mort assurant au Béarnais, selon les mots de Jean-Pierre Babelon, cette « indestructible popularité » le faisant passer « directement de la vie terrestre à l'image d'Épinal ».

Céline Piot

Pour en savoir plus :

- Site interactif : www.henri-iv.culture.gouv.fr (site réalisé par la Délégation aux célébrations nationales, la Mission de recherche et de la technologie du Ministère de la Culture et la Société Henri IV).
- Biographie la plus complète : Babelon Jean-Pierre, *Henri IV*, Fayard, Paris, 2009 [1re éd : 1982], 1107 pages.
- Sur la période néracaise d'Henri IV, alors Henry III de Navarre : Tachouzin Patrick, *Henry de Navarre à Nérac. Les marches du trône*, Éditions des Amis du Vieux Nérac, Nérac, 1989.
- Un roman historique sur l'assassinat d'Henri IV écrit par un auteur néracais : Amedee-Saubion Jean, *Quatre cents ans et treize jours. L'énigme Ravailac*, Éditions d'Albret/AVN, Nérac, 2010.
- Actes du colloque des Amis du Vieux Nérac sur « L'image d'Henri IV à travers les siècles » organisé par Grégory Champeaud et Céline Piot (Nérac, 15 mai 2010), à paraître à l'automne 2010.

STAGE DANSE

DU MARDI 6 AU SAMEDI 10 JUILLET 2010

ESPACE D'ALBRET / NÉRAC



CLASSIQUE
MODERN'JAZZ
CONTEMPORAIN

STAGE DÉPARTEMENTAL
DANSE EN LOT-ET-GARONNE / 4^E ÉDITION

Renseignements et Inscriptions

Conseil général de Lot-et-Garonne / Service culture / Hôtel du Département / 47922 Agen cedex 9

Tél. 05 53 69 44 44 / Fax. 05 53 69 46 30

culture@cg47.fr / www.lot-et-garonne.fr

DC LIC S



Avec la collaboration du Cuvier / Centre de Développement Chorégraphique d'Aquitaine
d'Artigues-près-Bordeaux et de l'association des Amis de l'École de Musique et de Danse du Val d'Albret

LOT-ET-GARONNE
Conseil général

